

20140918CED- IPMC Sophia

Nadine Loudig, Jean Marie Botto, Pierre Abad, Eric Lingueglia, Marylène Poirié, Heidy Schmid-Antomarchi, Frédéric Bost, Cristine Alves Da Costa, Pierre Léopold, Eric Galiana, Justine Lipuma, Maud Giroud, Elodie Villa, Thomas Lamonerie

Excusés : Olivier Blanck, Jean-François Peyron, Eric Gilson, Valérie Julia, Christine Coustau.

9h00 début du conseil

Bilan JEDN.

Fréquentation en hausse. Localisation amphi chimie plus agréable. Mon poster en 60 secondes est une réussite.

Pas assez d'anglais. Conférences plénières trop longues.

Participation obligatoire des 3^{ème} années ? Pas possible, mais présenter les avantages à le faire.

Finance : Association recette 2750 sponsors, Doyen lépine 1500 -> prix 2500

Coût 3993 sur 4250.

ED : 4600 € dû au plus grand nombre de participants.

1^{er} prix : 500 x 2

2^{ème} 300 x 2

Problème récurrent : équipement micros/ampli déficient d'où une difficulté à bien entendre les intervenants. Investir dans un système audio est-il utile ?

Justine Lipuma va quitter le conseil après 3 ans. Indique une expérience riche pour elle, notamment avec la latitude d'organisation des JEDN en bonne intelligence avec la direction de l'ED. Remercie le Conseil pour le rôle actif donné aux étudiants. TL remercie Justine au nom du Conseil de l'ED pour le superbe travail d'information et d'organisation accompli, avec notamment les JEDN 2014 en point d'orgue.

Prix de thèse.

Trop de dossiers non exceptionnels. Il y a un problème d'information des jurys qui proposent un peu trop facilement des candidats qui n'auront finalement aucune chance.

Difficile d'anticiper le niveau général d'une année à l'autre. Faut-il faire un pré-tri au moment de l'attribution des documents aux rapporteurs ?

Le Conseil examine 14 candidatures. Après rapport des deux rapporteurs, une liste de 4 noms se dégage. Les points forts de chaque sont réexposés. Un vote par rang sur les 4 noms est effectué, qui donne largement l'avantage à Amine Belaid (déjà proposé par l'ED en juillet pour concourir pour le Prix Schueller-Bettancourt)

Autorisations dérogations :

4^{ème} année. Pas de cas problématique.

5^{ème} année : une seule demande d'un médecin retardé par la prise en charge d'un service complet.

Avancement de la thèse convaincant pour soutenance dans l'année. Accordée.

Inscriptions en 1^{ère} année.

3 dossiers non évalués à auditionner le 10/10 par comité restreint (EL, MP, TL).

Evaluation faite le 10 octobre par EL, MP et TL : autorisation accordée aux 3 candidats.

Aide à la mobilité internationale.

Peu ou pas de réponses aux appels d'offre cette année, du fait des contraintes de la formule : pour séjour dans un labo étranger à des fins collaboratives.

Impossible d'ouvrir l'aide pour participer à des meetings, sinon, 130 demandes !

PL propose qu'une aide (500 € ?) puisse être offerte pour aller à un meeting aux lauréats des prix posters/présentations des JEDN.

JL indique que le prix remis dans le cadre JEDN est déjà de cette nature.

Réfléchir à une formule future d'aide aux congrès internationaux.

Fin du Conseil à 12h05.